

CONSIGNES DE TRI

Retrouvez toutes les infos sur www.consignedetri.fr

EN DERNIER LIEU, QUAND JE DOIS VRAIMENT ME DÉBARRASSER DE MES OBJETS, JE LES TRIE CORRECTEMENT.

SI VOTRE OBJET EST ENCORE UTILISABLE
DONS À DES ASSOCIATIONS,
RESSOURCERIES



MATIÈRES
COMPOSTABLES



GRANDS ET PETITS
VÊTEMENTS, LINGE DE
MAISON, CHAUSSURES,
PROPRES ET SECS.



EMBALLAGES MÉTALLIQUES
ET EN CARTON, BRIQUES
ALIMENTAIRES, BOUTEILLES
ET FLACONS EN PLASTIQUE.



MAGASINES, PROSPECTUS,
JOURNAUX, ENVELOPPES,...



LES CARTONS UNIQUEMENT
EN DÉCHÈTERIES

POURQUOI ?
Le centre de tri des papiers de Villefranche refuse les cartons bruns.
Si vous mélangez les cartons et les papiers cela oblige à un second tri, coûteux pour le SIRTOM (44€ la tonne).



BOUTEILLES
ET BOCAUX
EN VERRE

